



CONVENTION REGLANT LA COLLABORATION DES ELEVES


Nom : Prénom : Classe :

Rue N°

Code Postal Localité

Tel. : Mail :

J'enfourcherai mon vélo pour participer au Vélobus du circuit venant de

Je me suis inscrit(e) en ligne sur le site de l'école isln.be >  > formulaire d'inscription



Je comprends et j'accepte le code de bonne conduite établi ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe et de préserver les avantages de ce mode de déplacement :

1. Je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe.
2. Je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet.
3. Je veille toujours à former avec les autres élèves un groupe compact.
4. Je respecte le code de la route :
 - je roule toujours à droite ;
 - je respecte les injonctions des agents, les feux de signalisation, les signaux et les règles de circulation ;
 - je respecte la priorité des piétons.
5. J'adopte une conduite préventive sur la route :
 - je communique mes intentions aux autres usagers (par ex : En tendant le bras, en utilisant la sonnette ou en échangeant un regard quand c'est nécessaire) ;
 - je tiens compte, dans ma conduite, de la qualité de mon vélo et de celle de mes réflexes, des conditions atmosphériques, du revêtement de la route, etc;
 - je prévois les difficultés pour éviter les écarts de direction et les arrêts brusques ;
 - j'ai les yeux et les oreilles grands ouverts.
6. je m'engage à avertir l'accompagnateur par sms si je ne peux participer au vélobus à la date à laquelle je me suis engagé (au plus tard 30 min avant l'heure de rdv prévue)

Lu et approuvé le / /

Signature :



CONVENTION REGLANT LA COLLABORATION DES PARENTS

Le soussigné

Nom : Prénom : (mère / père /)

domicilié(s) à

Rue N°

Code Postal Localité

Tel. :

autorise leur fils/fille

Nom : Prénom : Classe :

à se rendre à vélo à l'école avec le Vélobus.

L'élève sera pris(e) en charge pour l'aller à àh....

et déposé(e) pour le retour à àh.... ce qui correspond à l'itinéraire

Informations et contact via le site de l'école : www.isln.be > cliquer sur le logo Vélobus

Le soussigné s'engage à respecter les règles reprises ci-dessous, établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages du vélo comme mode de déplacement :

- Le groupe respecte l'horaire établi et ne peut attendre un élève en retard ; l'élève devra se trouver au lieu de rendez-vous fixé à l'heure convenue.
- Si, à l'occasion, l'élève ne recourt pas au service de ramassage scolaire, les parents en avertissent l'accompagnateur responsable.
- L'élève porte des vêtements aux couleurs vives, un survêtement réfléchissant ou, tout au moins, une bande réfléchissante au bras gauche. Le port du casque n'est pas obligatoire (selon la loi), mais vivement recommandé par l'ensemble du corps médical et beaucoup de cyclistes. Les gants (mitaines) offrent une protection supplémentaire en cas de chute.
- L'élève dispose d'un vélo en bon état et équipé conformément aux exigences du code de la route. Il est couvert par une assurance RC familiale souscrite par ses parents.
- L'accompagnateur responsable a autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Il est le premier interlocuteur des parents pour tout problème qui pourrait se poser.
- Les élèves qui participent s'engagent par écrit à respecter un code de bonne conduite en signant un contrat dont un exemplaire est joint à la présente.

Le soussigné décharge les accompagnateurs bénévoles de toutes responsabilités en cas d'incidents survenant sur l'itinéraire et dans le cadre du Vélobus.

Date :/..../.....

Signature :